

Loi sur les droits d'auteur

Par **_steph_**, le **08/05/2009** à **04:12**

Bonjour

J'ai présentement une cause en cour supérieure. Ma poursuite est assez complexe et je n'ai plus d'avocats, ils ont tout pris mon argent Image not found or type unknown

Donc je me représente seul et je cherche des gens pour m'aider, me conseiller, étudier ma cause et faire des suggestions.

Ma cause est très intéressante et gagnante mais je fais face à une grosse machine.

Des volontaires?

Merci!

Par **mathou**, le **09/05/2009** à **18:54**

Bonjour,

Notre forum est composé très majoritairement d'étudiants de tous niveaux, principalement en droit français. Nous n'avons pas vocation à intervenir dans ce genre de cas ou à fournir des consultations.

Le mieux serait de demander à bénéficier de l'aide juridictionnelle ou de vous renseigner auprès des maisons de justice ou des consultations gratuites données au tribunal de grande instance... ou encore selon la nature du litige à faire appel à une association de consommateurs. C'est tout ce que je peux vous conseiller au vu des informations que vous avancez.

Par **Ishou**, le **11/05/2009** à **17:49**

Je suis curieuse quand même. De quoi traite votre affaire?